

Législature 2020 - 2025 Séance du 23 mars 2021 Délibération n° 2/2021

Vote d'une d	lélibération	désignant	les	commissions	attribuées	à	Mme	Odile	Tahéri,	nouvelle
conseillère mu	unicipale									

Conformément à l'art. 10 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

le conseil municipal

DECIDE

À l'unanimité

De désigner Madame Odile Tahéri, conseillère municipale, dans les commissions finances, cohésion sociale et solidarité, sports et manifestations et la commission ad hoc « laiterie » en remplacement de Madame Patricia Wüthrich, démissionnaire.

Signature

Tiziano VERARDI, Président du Conseil Municipal